



CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DU CRITERIUM DEPARTEMENTAL DU JEUNE CYCLO

Voici ce que l'on attend d'un club recevant chez lui l'organisation du critérium VTT

1/ A la Charge du club :

- ↪ Des locaux ou lieux abrités pouvant accueillir nos sportifs : avec tables, chaises pour (épreuves, restauration)
- ↪ Une pharmacie au point central et des troussees pour les points de contrôles
- ↪ Fournir si possible le matériel pour les épreuves de mécanique
- ↪ Prévoir lors de la remise des prix un pot d'amitié (club, municipalité)
- ↪ Fournir des alimentations électriques : ordinateurs
- ↪ Fournir une sono si possible
- ↪ Proposer au responsable départemental :
 - Photos et historique de sa ville
 - Deux circuits : pour Rando-guide et parcours d'orientation
 - Un endroit pour réaliser le parcours d'adresse.
 - L'emplacement des contrôleurs sur les deux parcours.
- ↪ Mobiliser pour la journée les encadrants de l'école cyclo plus suffisamment de bénévoles
- ↪ Informer et inviter les élus locaux (présence souhaitée à la remise des récompenses)

2/ Par le club pris en charge par le CODEP :

Une proposition de repas : traiteur, club ou repas tiré du sac

Le matin prévoir : pain au chocolat plus boisson chaude (chocolat) pour les enfants.

Prévoir du café pour les adultes

Fournir les justificatifs des diverses dépenses au trésorier du CODEP (traiteur, viennoiseries, etc.)

3/ A la charge du CODEP :

- ↪ L'organisation et déroulement du critérium
- ↪ L'impression et la diffusion du programme de la journée
- ↪ Les récompenses aux participants
- ↪ Les démarches administratives : préfecture, conseil général.....

Le Président du CODEP